

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 02388
Numéro SIREN : 722 019 734
Nom ou dénomination : ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2021 sous le numéro de dépôt 847

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 929.880 euros

Siège social : 560, avenue Marguerite Perey – 77127 LIEUSAIN

RCS Melun : 722 019 734

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt,
Le 26 novembre à 18 heures

Les Associés de la société **ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation du Président.

Monsieur Yannick MICHON préside la séance en sa qualité de Président.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président constatant que les associés présents et représentés réunissent la totalité du capital, l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la Société ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis, le Président déclare que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont été mis à la disposition des associés dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission du Commissaire aux comptes titulaire et du Commissaire aux comptes suppléant,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du Commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, constate la démission de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Philippe HUREZ, Commissaire aux comptes suppléant, aux termes de lettres recommandées avec accusé de réception en date du 24 novembre 2020.

Cette démission prend effet à l'issue de la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire la société ERNST & YOUNG AUDIT – domiciliée 1-2, place des Saisons – 92037 PARIS LA DEFENSE cedex, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2026 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le Commissaire aux comptes déclare accepter la mission qui lui est confiée et n'être susceptible d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer ladite mission.

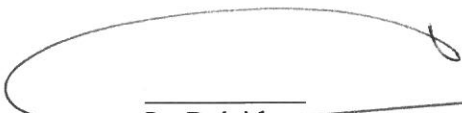
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.


Le Président